



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BELZONA® 1391 (CERAMIC HT) DURCISSEUR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BELZONA® 1391 (CERAMIC HT) DURCISSEUR

Numéro du produit SN2042

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Système de revêtement pour matériel haute température servant à la manipulation de l'eau et de solutions aqueuses. Pour utilisation industrielle seulement.

Utilisations déconseillées Le produit ne devrait pas être utilisé à des fins autres que celles recommandées dans le mode d'emploi relatif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Belzona Polymerics Limited
Claro Road, Harrogate
HG1 4DS
United Kingdom
+44 1423 567641
sds@belzona.com

Fabricant Belzona Polymerics Limited
Claro Road, Harrogate
HG1 4DS
United Kingdom
+44 1423 567641
sds@belzona.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence + 33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Repr. 1B - H360F STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

Référence Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

BELZONA® 1391 (CERAMIC HT) DURCISSEUR**Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H360F Peut nuire à la fertilité.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins, Foie, Muscles) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P308+313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Contient

4,4'-MÉTHYLÈNEBIS(CYCLOHEXAMINE), FORMALDÉHYDE, POLYMÈRE AVEC DES BENZÈNES AMINE HYDROGÉNÉS, DIÉTHYLÈNETRIAMINE, 4,4'-ISOPROPYLIDENEDIPHÉNOL

2.3. Autres dangers

Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

4,4'-MÉTHYLÈNEBIS(CYCLOHEXAMINE)		20-40%
Numéro CAS: 1761-71-3	Numéro CE: 217-168-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119541673-38-xxxx
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1B - H317 STOT RE 2 - H373		

BELZONA® 1391 (CERAMIC HT) DURCISSEUR

FORMALDÉHYDE, POLYMÈRE AVEC DES BENZÈNES			20-40%
AMINE HYDROGÉNÉS			
Numéro CAS: 135108-88-2	Numéro CE: 603-894-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119983522-33-xxxx	
Classification Acute Tox. 3 - H301 Skin Corr. 1C - H314 Skin Sens. 1 - H317 STOT RE 2 - H373 Aquatic Chronic 3 - H412			

DIÉTHYLÈNETRIAMINE			10-30%
Numéro CAS: 111-40-0	Numéro CE: 203-865-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119473793-27-xxxx	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 2 - H330 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335			

4,4'-ISOPROPYLIDENEDIPHÉNOL			10-30%
Numéro CAS: 80-05-7	Numéro CE: 201-245-8		
Classification Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Repr. 1B - H360F STOT SE 3 - H335 Aquatic Chronic 2 - H411			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Indications sur les composants

La Diéthylènetriamine est toxique par inhalation lorsque pulvérisée avec un spray ou avec un pulvérisateur aérosol, cependant ces vapeurs chimiques ne présentent aucun signe de toxicité. Si le produit n'est pas pulvérisé avec un spray ou avec un pulvérisateur aérosol, la toxicité par inhalation ne s'applique pas quand la toxicité du produit fini est calculée.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale

En cas de doute, ou si les symptômes persistent, veuillez consulter un médecin. Ne faites jamais rien avaler à une personne inconsciente.

Inhalation

Sortez à l'air frais. Assurez-vous que le patient est au chaud et dans un endroit tranquille. Ne lui donnez rien à avaler.

Ingestion

Si le produit est avalé par accident, consultez immédiatement un médecin. Faites reposer le patient. Rincez-lui abondamment la bouche à l'eau. Ne le forcez PAS à vomir.

BELZONA® 1391 (CERAMIC HT) DURCISSEUR

Contact cutané	Retirez les vêtements contaminés. Lavez abondamment la peau à l'eau et au savon ou utilisez un agent nettoyant spécialisé pour la peau. N'utilisez JAMAIS de solvants ou de dissolvants. Si l'irritation ou l'inflammation persiste, veuillez consulter un médecin.
Contact oculaire	Retirez les lentilles de contact. Baignez copieusement les yeux dans de l'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes, en écartant bien les paupières, et consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Une exposition aux vapeurs peut entraîner une irritation de la membrane muqueuse et du système respiratoire ; dans les cas graves des brûlures peuvent se produire.
Ingestion	Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac.
Contact cutané	Le contact avec la peau cause des brûlures chimiques. Les symptômes qui s'en suivent peuvent inclure des douleurs, des rougeurs localisées sévères et des lésions des tissus. Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Un contact avec les yeux peut provoquer une irritation grave et une blessure de la cornée pouvant entraîner une déficience visuelle permanente.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucun.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser : du sable, de la mousse alcool-résistante, du dioxyde de carbone, de la poudre chimique, une brume d'eau pour les feux plus importants.
Ne JAMAIS utiliser de jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux En cas d'incendie, il est possible que des produits de décomposition dangereux se forment, comme de la fumée, de l'oxyde de carbone, du dioxyde de carbone, ou de l'oxyde d'azote et ammoniac.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Le feu produira une fumée noire épaisse contenant des produits de combustion dangereux. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter un danger médical. Il est possible que vous ayez à utiliser un masque respiratoire autonome approprié. Refroidissez les conteneurs hermétiques exposés au feu à l'aide de jets d'eau. Empêchez les écoulements provoqués par les lances de pompier de se déverser dans les canalisations ou les voies d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Retirez le personnel qui n'est pas essentiel. Évitez de respirer les vapeurs. Ne pas exposer directement la peau ou les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Évitez que des déversements accidentels ne s'écoulent dans les canalisations et les égouts. Si de grandes quantités du produit s'écoulent dans les canalisations ou les égouts, contactez immédiatement la Compagnie des Eaux locale ; ou, en cas de contamination d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un lac, les autorités nationales de contrôle appropriées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

BELZONA® 1391 (CERAMIC HT) DURCISSEUR

Méthodes de nettoyage

Contenir et récupérer le produit renversé à l'aide de matériau absorbant non-combustible, comme par exemple le sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomées et le placer dans un conteneur approprié portant une étiquette indiquant le contenu. Nettoyez les surfaces avec un mélange d'eau et de détergent. Veiller à ce que les déversements de produit ou l'eau de lavage associée ne s'introduisent pas dans les canalisations ni les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. .

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Des vapeurs sont susceptibles de s'accumuler dans l'espace libre du conteneur lors du transit ou d'un stockage prolongé. Ne pas respirer les vapeurs au moment de l'ouverture du conteneur. Maintenez le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Dans la mesure du possible, ouvrir les conteneurs et mélanger les composants dans une pièce bien aérée, à l'écart de la zone d'application. Evacuer le personnel non indispensable. Minimiser le nombre d'employés exposés et leur durée d'exposition. Ne pas exposer directement la peau ou les yeux. Interdire de fumer, de manger et de boire dans les zones d'utilisation du produit. Pour toute information sur la protection individuelle, voir la Section 8. Gardez toujours en stock des conteneurs du même matériau que le conteneur d'approvisionnement. Vérifier que le matériel d'intervention d'urgence (pour les incendies, déversements, fuites, etc.) est en état de marche. De bonnes méthodes d'entretien devraient être respectées ainsi que l'élimination régulière et en toute sécurité des déchets. FEU/EXPLOSION Ce produit est combustible. Éliminez toute source de chaleur, d'étincelles ou flamme nue. SPECIAL De l'ammoniaque peut s'échapper lorsque le produit est chauffé.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Assurez-vous que les moyens nécessaires pour une douche oculaire (fontaine, bouteille, flacon, etc.) soient aisément accessibles. Ne jamais mettre des articles ou du matériel contaminé, comme par ex. spatules, applicateurs, pinceaux, chiffons, etc., dans ses poches. Quand cela est nécessaire, des vêtements et des chaussures de travail contaminés doivent être enlevés pour éviter une contamination croisée des surfaces, le risque d'un contact avec la peau et d'une ingestion involontaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Respecter les précautions données par l'étiquette. Conserver entre 5 °C et 30 °C sauf en cas d'indication contraire, dans un endroit sec, bien aéré, à l'écart des sources de chaleur, des sources inflammables et de la lumière directe du soleil. Interdiction de fumer. Empêcher l'accès non autorisé. Conserver à l'écart des oxydants et des matières très acides. PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT Des déversements accidentels, un stockage incorrect des produits chimiques, des déchets ou des activités d'élimination de déchets non appropriées peuvent entraîner une infiltration de polluants dans le sol et nuire gravement à la nappe phréatique qui est une source vitale pour l'eau potable. Tous les déchets, en particulier les déchets liquides, doivent être stockés sur place, dans des zones désignées et sûres qui sont à l'écart des canalisations et entourées d'un dispositif d'endiguement afin de contenir tout déversement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Application à l'aide d'une brosse à soies dures ou d'un applicateur plastique fourni. Mélangez avec le composant de base avant utilisation. Pour plus d'informations veuillez vous reporter au Guide d'Utilisation approprié de Belzona®.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

BELZONA® 1391 (CERAMIC HT) DURCISSEUR

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

DIÉTHYLÈNETRIAMINE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1 ppm 4 mg/m³

AC

4,4'-ISOPROPYLIDENEDIPHÉNOL

R2

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m³ poussières inhalables

R2 = Substances préoccupantes en raison d'effets toxiques pour la reproduction possibles.

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

AC = Risque d'allergie cutanée.

Commentaires sur les composants

Pendant les applications standard, sans vaporisation, le risque d'exposition par inhalation à de dangereuses concentrations de diéthyl triamine en conditions de travail normales dans un endroit bien aéré est minime.

4,4'-MÉTHYLÈNEBIS(CYCLOHEXAMINE) (CAS: 1761-71-3)

DNEL Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.5 mg/m³

DIÉTHYLÈNETRIAMINE (CAS: 111-40-0)

DNEL Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15.4 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.87 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 92.1 mg/m³
 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 2.6 mg/m³
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 11.4 mg/kg/jour
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets locaux: 1.1 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.6 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 27.5 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.88 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 4.88 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 0.56 mg/l
 eau de mer; 0.056 mg/l
 Sédiments (eau douce); 1072 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 107.2 mg/kg
 Sol; 214 mg/kg
 Station d'épuration des eaux usées; 6 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Fournir une ventilation adéquate. Dans la mesure du possible, créez celle-ci à l'aide d'une ventilation d'échappement locale et d'un bon système d'évacuation en général. Si ces mesures ne suffisent pas à maintenir les concentrations de vapeurs en dessous des limites d'exposition nationales adéquates, il faudra porter du matériel de protection respiratoire adéquat (voir 'Respirateurs' ci-dessous).

Protection des yeux/du visage

Le port de protections oculaires telles que des lunettes de sécurité ou des lunettes masques est recommandé pendant toute la durée de manipulation et d'utilisation de ce matériel. Une protection oculaire doit être sélectionnée conformément à la norme EN 166 Protection individuelle de l'oeil.

BELZONA® 1391 (CERAMIC HT) DURCISSEUR

Protection des mains

Des protections pour les mains doivent être sélectionnées conformément à la norme EN 374 Gants de protection contre les risques chimiques. La durée de vie sans percement des gants sélectionnés doit être plus longue que le temps prévu d'utilisation. Dans tous les cas, si cela n'est pas possible, les gants doivent être changés à temps et de toutes façons avant le dépassement de la durée de vie sans percement. En cas de doute, demandez conseil auprès du fournisseur de gants, pour les différents types de gants à considérer. Vous pouvez utiliser des crèmes de protection pour renforcer la protection de certaines zones cutanées exposées au produit, mais elles ne pourront complètement remplacer une protection physique. Ne pas appliquer ces crèmes après exposition de la peau. RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Gants à manchettes à poids moyen-lourd offrant une protection appropriée pour les poignets.

Autre protection de la peau et du corps

APPLICATIONS STANDARDS Combinaison synthétique en polyéthylène telle que Tyvek PRO-TECH® ou une combinaison équivalente fabriquée conformément à la norme EN 13034 Type 6, Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides Type 6. En cas de contamination extrême des vêtements, retirez ceux-ci et lavez la peau à l'eau et au savon, ou à l'aide d'un agent nettoyant spécialisé pour la peau. REPARATIONS D'URGENCE OU APPLICATION D'UNITÉS SIMPLES Une combinaison en coton est normalement adéquate.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. Une protection respiratoire n'est pas normalement requise mais peut l'être quand ce produit est utilisé dans un espace clos ou en l'absence de ventilation adéquate. Il est essentiel que la concentration de contaminant(s) dans l'environnement de l'application n'excède pas la limite d'exposition applicable, multipliée par le facteur de protection assigné calculé pour l'équipement de protection respiratoire sélectionné. Lorsque cela est nécessaire, il est conseillé de porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN 136 (masque facial intégral) ou EN 140 (masque facial découpé) doté d'une cartouche (ABEK1) pour protéger contre les vapeurs organiques/inorganiques, les gaz acides et l'ammoniacale. Si la production de poussières ne peut être évitée ou contrôlée par un moyen mécanique approprié, il est conseillé de porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN 140 (masque facial découpé) doté d'un filtre anti-poussière/particules (P2 ou P3). Il est essentiel que la pièce faciale soit montée correctement et le filtre changé conformément aux instructions du fabricant.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Bleu ou Violet.
Odeur	Ammoniacale.
Seuil olfactif	Non applicable.
pH	Alcaline.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	200°C/392°F @ 760 mm Hg
Point d'éclair	>100°C/>212°F Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.

BELZONA® 1391 (CERAMIC HT) DURCISSEUR

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	< 69 kPa @ 20°C/68°F
Densité de vapeur	> 1
Densité relative	0.99-1.03 @ 20°C/68°F
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non applicable.
Propriétés comburantes	Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres informations	Cette section ne contient que des valeurs typiques relatives aux conseils d'hygiène, de sûreté et d'environnement et n'a pas pour objectif de représenter une documentation technique pour le produit.
----------------------------	--

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable si les conditions de stockage et de manutention sont respectées (voir Section 7).
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses attendues lorsque entreposé et manipulé comme recommandé.
---	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	A conserver à l'écart des oxydants et des matières très acides afin d'éviter la possibilité d'une réaction exothermique.
-------------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.
--	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

BELZONA® 1391 (CERAMIC HT) DURCISSEUR

Effets toxicologiques	Les valeurs toxicologiques citées dans cette section ont été calculées, donc des valeurs de DL50/CL50 peuvent être considérées comme des estimations de toxicité aiguë (ETA).
<u>Toxicité aiguë - orale</u>	
Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	449,6
Espèces	Rat
Indications (DL₅₀ orale)	Nocif en cas d'ingestion.
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Indications (DL₅₀ cutanée)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
Indications (CL₅₀ inhalation)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Données sur l'animal	Corrosif pour la peau.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Corrosif pour la peau ; corrosivité pour les yeux supposée. Aucun essai requis.
<u>Sensibilisation respiratoire</u>	
Sensibilisation respiratoire	Données concluantes mais insuffisantes pour classées. Diéthylènetriamine, un composant de ce produit, peut causer une sensibilisation respiratoire chez une personne plus susceptible d'être touchée.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Essais de génotoxicité - in vivo	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité CIRC	Non listé.
Cancérogénicité NTP	Non listé.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Ce produit contient 4,4-isopropylidenediphénol dont les effets néfastes sur la fertilité ont été démontrés lors d'études réalisées sur les animaux.
Toxicité pour la reproduction - développement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Effets irritants sur le système respiratoire qui altèrent le fonctionnement de ce système et s'accompagnent de symptômes tels que la toux, une douleur, l'étouffement et des difficultés respiratoires.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	

BELZONA® 1391 (CERAMIC HT) DURCISSEUR

Exposition répétée STOT rép. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

Organes cibles Reins Foie Muscles

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voie d'exposition Inhalatoire Ingestion Absorption cutanée Contact cutané et/ou oculaire.

Considérations médicales Un contact avec la peau constitue un risque important. Les personnes ayant déjà eu dans le passé des problèmes de sensibilisation de peau ne devraient travailler qu'avec des processus pour lesquels le produit est utilisé sous surveillance médicale appropriée.

Informations toxicologiques sur les composants

4,4'-MÉTHYLÈNEBIS(CYCLOHEXAMINE)

Effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 380,0
mg/kg)

Espèces Rat

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

Organes cibles Foie Muscles

FORMALDÉHYDE, POLYMÈRE AVEC DES BENZÈNES AMINE HYDROGÉNÉS

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 300,0
mg/kg)

Espèces Rat

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

Organes cibles Reins

DIÉTHYLÈNETRIAMINE

Effets toxicologiques Peut être absorbé par la peau. Pendant les applications standard, sans vaporisation, le risque d'exposition par inhalation à de dangereuses concentrations de diéthyl triamine en conditions de travail normales dans un endroit bien aéré est minime.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀) 1 553,0
mg/kg)

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

BELZONA® 1391 (CERAMIC HT) DURCISSEUR

Toxicité aiguë cutanée 1 045,0
(DL₅₀ mg/kg)

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 0,07
(CL₅₀
poussières/brouillards
mg/l)

Espèces Rat

**Indications (CL₅₀
inhalation)** NOAEL

4,4'-ISOPROPYLIDENEDIPHÉNOL

Effets toxicologiques Developmental studies: Has caused both embryotoxic and fetotoxic effects in laboratory tests in mice, but at doses that were also harmful to the mother.
Reprotoxic studies: Reduced fertility has been observed in laboratory tests in male mice exposed to high oral doses. Has demonstrated estrogen-mimicking properties in laboratory tests in rats and cultured human cells.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Il n'existe pas de données sur le produit lui-même. Les informations suivantes sont fournies sur la base des données disponibles sur les composants individuels.

12.1. Toxicité

Toxicité Sur la base des données relatives aux composants individuels, ce produit est supposé avoir des valeurs expérimentales LC50/EC50/IC50 se situant entre 10 et 100 mg/l pour la plupart des espèces sensibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Sur la base des données relatives aux composants individuels, ce produit n'est pas supposé être facilement biodégradable selon les directives de l'OECD/EC.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Sur la base des données relatives aux composants individuels, ce produit est supposé faire de la bio-accumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune donnée disponible sur le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations
PBT et vPvB** Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

BELZONA® 1391 (CERAMIC HT) DURCISSEUR

Méthodes de traitement des déchets	Ne pas laisser s'introduire dans les canalisations ou les cours d'eau et ne pas jeter dans des lieux où les eaux de surface et les eaux souterraines pourraient être contaminées. Les déchets contrôlés comprennent les déchets industriels non dangereux et les déchets chimiques dangereux. L'élimination de tous les déchets contrôlés doit être conforme aux réglementations locales et nationales appropriées. De plus, les déchets chimiques dangereux doivent être éliminés conformément à la réglementation nationale établie selon les directives 75/442/EEC du Conseil, relatives aux déchets et 91/689/EEC relatives aux déchets dangereux. En cas de doute par rapport aux informations de cette fiche de données de sécurité, il faut demander conseil auprès des autorités de contrôle nationales appropriées pour obtenir les méthodes d'élimination correctes. ÉVACUATION DE COMPOSANT EMBALLAGE DE TRANSIT: les enveloppes protectrices rétractables ou emballages extensibles, caisses et accessoires qui n'ont pas été contaminés par le produit doivent être réutilisés ou recyclés. PRODUIT N'AYANT PAS SUBI DE RÉACTION et les conteneurs vides non nettoyés et les emballages contaminés doivent être éliminés comme s'il s'agissait de déchets chimiques dangereux. PRODUIT AYANT SUBI UNE RÉACTION, planches à mélanger contaminées, spatules, applicateurs, pinceaux, conteneurs théoriquement vides et bols mélangeurs - quand ils sont entièrement séchés - doivent être éliminés de la même manière que les produits non dangereux.
Classe déchet	Liste du code de déchet: 08 01 11*. Le code indiqué dans cette section est une entrée générale. Les codes doivent être attribués en fonction de l'usage final du produit. S'il existe un code plus spécifique, celui-ci devrait être utilisé de préférence au code susmentionné. En cas de doute, consultez la liste des déchets dangereux (2000/532 Décision de la Commission), votre centre local et agréé de recyclage des déchets ou l'agence nationale de contrôle.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Les conditions d'étiquetage et d'emballage peuvent varier en fonction du type de charge et d'emballage. Veuillez consulter les consignes de transport actuelles. Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs hermétiques et verticaux. Assurez-vous que les personnes transportant le produit connaissent les procédures à suivre en cas d'accident ou de déversement accidentel.
----------------	---

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	2735
N° ONU (IMDG)	2735
N° ONU (ICAO)	2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	Amines, liquides, corrosives, n.s.a. (contient Diéthylènetriamine et 4,4'-Méthylènebis(cyclohexanamine) mélange)
Nom d'expédition (IMDG)	Amines, liquides, corrosives, n.s.a. (contient Diéthylènetriamine et 4,4'-Méthylènebis(cyclohexanamine) mélange)
Nom d'expédition (ICAO)	Amines, liquides, corrosives, n.s.a. (contient Diéthylènetriamine et 4,4'-Méthylènebis(cyclohexanamine) mélange)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	8
Classe IMDG	8
Classe/division ICAO	8

14.4. Groupe d'emballage

BELZONA® 1391 (CERAMIC HT) DURCISSEUR

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Marchandises non transportées en vrac.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Voir les tableaux des maladies professionnelles 49 et 49 bis.

Voir le surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11.07.1977).

Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Conformément au règlement (CE) no 453/2010.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale

Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité ne constituent pas l'évaluation personnelle de l'utilisateur des risques encourus sur le lieu de travail, et requise par les autres législations d'hygiène et de sûreté. Les conditions spécifiques d'utilisation étant hors du contrôle du fournisseur, l'utilisateur est responsable pour faire respecter les mesures appropriées exigées par la législation nationale. Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité sont tirées des connaissances actuelles et de la législation nationale en vigueur. Les conseils fournis par celle-ci traitent de l'hygiène, de la sûreté et de l'environnement en relation avec le produit, et ne tiennent en aucun cas lieu de garantie de la performance technique ou de la capacité du produit pour des usages particuliers.

Références littéraires clés et sources de données

.....

BELZONA® 1391 (CERAMIC HT) DURCISSEUR

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Là où il n'y a aucune donnée de test disponible pour le mélange, la classification a été déterminée basé sur les données de danger des composants individuels conformément à la CE 1272/2008.
Conseils de formation	Pour de plus amples informations, contactez votre fournisseur, votre commercial Belzona ou Belzona directement.
Commentaires sur la révision	RÉVISION. Cette fiche technique de sécurité a été revue de Section(s): 3, 8, 11, Veuillez noter la DATE DE RÉVISION. Si la fiche de données de sécurité que vous lisez a plus de 24 mois ou si vous avez des doutes sur sa validité, veuillez contacter votre consultant Belzona local ou directement Belzona (sds@belzona.com). Des informations à jour, vous seront envoyées.
Date de révision	05/03/2021
Révision	7.9
Numéro de FDS	10473
Statut de la FDS	Français. Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H330 Mortel par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H360F Peut nuire à la fertilité. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins, Foie, Muscles) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Foie, Muscles) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.